



Un probleme de sous location

Par **LudoOo**, le **05/03/2010 à 16:25**

Bonjour,rnrnj'habite depuis près de 4 ans dans un appartement en sous location, et je n'ai jamais signé de bail avec le locataire de l'appartement comme il me l'avait promis. Je n'ai aps entendu parlé de lui pendant plus d'un an (je continuais de lui payer en liquide mon loyer et à payer l'edf par cheque), et maintenant il est revenu et veut me mettre dehors, que puis je faire ? Je sais que j'ai été bete de ne pas prendre de garanties mais j'étais dans une situation difficile à l'arrivée dans cet appartement qui ne me permettait pas d'avoir un dossier viable pour en avoir un, ce qui est tout à fait différent maintenant. Mais je veux garder cet appartement, car il est le mien !rnrnCordialement,

Par **fabienne034**, le **05/03/2010 à 16:33**

Bonjour, rnrnje comprends ta position.....rnrnLe bail est signé par lui, tu n'as pas de bail mais ET tu as a payé des loyers en liquide DONC PAS DE TRACES !rnrnEn revanche EDF a été payé par chèques mais tu as pu lui prêter !rnrntu n'as pas de droit sur cette appartementrnrnpour tout savoir sur le droit du bail de logementrnrn<http://www.fbIs.net/contratlocationvide.htm>rnrnSeule solution restante, il reconnait ta sous location et te fais un bail sinon tu le dénonce aux impôts,rnrntu ne sera pas poursuivi car tu attendais uun document qui n'arrive pas